



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2015

SOMMAIRE

I.	RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2015	3
II.	COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2015	4
	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
	ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES	4
	ETATS CONSOLIDES DE LA SITUATION FINANCIERE	5
	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
	NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	7
III.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015	13
IV.	DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	15

I. RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{er} SEMESTRE 2015

1. Evénements importants survenus sur le semestre et leur incidence sur les comptes

Le groupe Micropole a réalisé au premier semestre 2015 un chiffre d'affaires de 48,5 millions d'euros, en progression de 5,8% par rapport aux 45,9 millions d'euros constatés sur la même période l'an passé. A périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires du premier semestre progresse de 3,5%.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 0,9 million d'euros, soit un quasi-doublement par rapport à la même période l'an passé, confirmant l'amélioration graduelle déjà entrevue sur le second semestre 2014. Cette performance opérationnelle s'est accompagnée de la poursuite de forts investissements réalisés par le groupe au premier semestre 2015, notamment sur la Transformation Digitale. Comparé à l'an passé, le résultat net des activités poursuivies reste stable à -0,2 million d'euros, défavorablement impacté par la variation des charges et produits non opérationnels. Le résultat des activités abandonnées en 2015, conformément à la stratégie de recentrage du groupe autour d'activités à fort potentiel de croissance initiée en 2014, intègre des coûts résiduels et non matériels de restructuration. Il avait été lourdement impacté par les pertes liées à la cession des activités ERP fin 2014.

Dans un contexte économique globalement plus favorable, les activités du groupe, désormais focalisées sur les prestations à forte valeur ajoutée et innovantes autour du Digital et de la Data, sont en croissance, mais selon des logiques différentes :

- Le Pilotage de la Performance a marqué de bonnes performances. Les prestations de pointe du groupe autour du Big Data et de la Performance Financière ont particulièrement progressé, ainsi que l'activité de Conseil.
- Les forts investissements sur l'offre Transformation Digitale, portée au sein du Groupe sous la marque WIDE, se sont poursuivis afin d'accompagner la montée en puissance de l'activité en France, mais aussi en Suisse.
- Soutenue par l'intérêt stratégique des directions IT & Métiers porté sur la Data, l'offre Gouvernance des Données, sur laquelle Micropole est leader en Europe, a enregistré une progression notable.

Les activités en France (Paris et Régions) ont enregistré une nette progression de leur chiffre d'affaires et de leur marge opérationnelle sur le premier semestre, soutenues notamment par l'amélioration de l'ensemble des indicateurs opérationnels. En Suisse, la poursuite des investissements stratégiques liés au déploiement de la marque WIDE Suisse lancée fin Q2 a fortement impacté l'activité. Le Benelux, dont l'activité est essentiellement centrée sur le Pilotage de la Performance, poursuit sa forte progression, enregistrant son 5^{ème} semestre consécutif de croissance à deux chiffres. Enfin, la Chine a réalisé sur la période une forte croissance de son chiffre d'affaires, avec le gain de contrats significatifs tant auprès d'entreprises chinoises qu'occidentales.

2. Perspectives, principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir

Hormis les incertitudes liées à l'évolution des conditions économiques du marché, le groupe considère que les principaux risques n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à ceux identifiés dans le document de référence 2014 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 juin 2015 sous le numéro D.15-0681 aux pages 55 à 58.

Par décisions d'assemblées générales en date du 30 juin 2015, l'erreur matérielle de valorisation des fonds de commerce qui s'était glissée dans les traités d'apports d'actifs (évalués dans chacun des contrats à une valeur nette comptable nulle) par MICROPOLE SA à des sociétés bénéficiaires, et qui avait fait l'objet d'une réserve des commissaires aux comptes dans les comptes sociaux, a été corrigée. Cette correction s'est traduite par un transfert du mali technique SPHERIS et du mali de confusion CSI aux filiales bénéficiaires des apports. Ces transferts d'actifs ont été être rémunérés par augmentation du capital des sociétés bénéficiaires au profit de MICROPOLE SA.

II. COMPTES CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2015

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	30/06/2015 6 mois	30/06/2014 ⁽¹⁾ 6 mois	31/12/2014 ⁽¹⁾ 12 mois
CHIFFRES D'AFFAIRES	3.1	48 510	45 860	91 833
Autres produits de l'activité		-	-	-
Achats et sous-traitance		-6 367	-4 222	-10 455
Charges de personnel	3.2	-34 275	-34 315	-66 103
Charges externes		-5 669	-4 944	-10 306
Impôts et taxes		-692	-1 136	-1 722
Dotations aux amortissements		-618	-611	-1 228
Dotations nettes aux provisions		-16	-183	-147
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		874	450	1 872
<i>En % du chiffre d'affaires</i>		<i>1,8%</i>	<i>1,0%</i>	<i>2,0%</i>
Autres produits et charges opérationnels	3.3	-258	236	-131
RESULTAT OPERATIONNEL		616	685	1 741
<i>En % du chiffre d'affaires</i>		<i>1,3%</i>	<i>1,5%</i>	<i>1,9%</i>
Coût de l'endettement financier net		-235	-210	-470
Autres produits et charges financiers		-76	-58	54
Charges d'impôt	3.4	-496	-495	-1 062
Résultat net des activités poursuivies		-190	-77	263
Résultat net des activités destinées à être cédées/abandonnées		-153	-8 339	-9 779
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-343	-8 416	-9 516
<i>En % du chiffre d'affaires</i>		<i>-0,7%</i>	<i>-18,4%</i>	<i>-10,4%</i>
Dont :				
Part attribuable aux minoritaires		0	0	0
Part attribuable aux actionnaires de la société		-343	-8 416	-9 516
Résultat par action	3.5	-0,01	-0,32	-0,37
Résultat dilué par action		-0,01	-0,27	-0,31

⁽¹⁾ : Les comptes au 30/06/2014 et 31/12/2014 ont été retraités, conformément à IFRIC 21, des taxes entrant dans le champ d'application d'IAS 37 sur les provisions.

ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES

En milliers d'euros	Notes	30/06/2015 6 mois	30/06/2014 ⁽¹⁾ 6 mois	31/12/2014 ⁽¹⁾ 12 mois
Résultat de la période		-343	-8 416	-9 516
Gains/pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables en résultat				
- Ecart actuariels sur provision retraite		-	-	-236
- Effets d'impôts		-	-	-
Gains/pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables en résultat				
- Différence de conversion		743	37	94
- Effets d'impôts		-	-	-
Total des gains et pertes de la période		400	-8 379	-9 658
Dont :				
Part attribuable aux minoritaires		0	0	0
Part attribuable aux actionnaires		400	-8 379	-9 658

⁽¹⁾ : Les comptes au 30/06/2014 et 31/12/2014 ont été retraités, conformément à IFRIC 21, des taxes entrant dans le champ d'application d'IAS 37 sur les provisions.

ETATS CONSOLIDES DE LA SITUATION FINANCIERE

En milliers d'euros	Notes	30/06/2015	31/12/2014 ⁽¹⁾
ACTIF			
Total actifs non courants		57 768	57 352
Ecart d'acquisition	4.1	50 512	50 089
Autres immobilisations incorporelles		1 625	1 680
Immobilisations corporelles		1 364	1 337
Actifs financiers non courants		1 877	1 839
Actifs d'impôt différé		2 390	2 407
Total actifs courants		63 415	66 856
Clients et autres débiteurs	4.2	55 754	54 369
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	5 219	8 319
Actifs destinés à la vente		2 442	4 168
TOTAL ACTIF		121 183	124 208
PASSIF			
Capitaux propres	4.3	50 898	50 500
Capital		1 298	1 298
Primes et réserves		50 948	59 691
Titres auto-détenus	4.3	-1 005	-973
Résultat de la période		-343	-9 516
Intérêts minoritaires		-	-
Passifs non courants		12 228	9 326
Provisions non courantes		948	896
Emprunts long terme	4.5	11 146	8 340
Autres passifs non courants		134	90
Passifs courants		58 057	64 382
Dettes financières court terme	4.5	14 245	15 080
Fournisseurs et autres créditeurs	4.4	40 969	44 695
Provisions courantes		738	756
Passifs destinés à la vente		2 105	3 851
TOTAL PASSIF		121 183	124 208

⁽¹⁾ : L'information comparative au 31/12/2014 a été retraitée, conformément à IFRIC 21, des taxes entrant dans le champ d'application d'IAS 37 sur les provisions.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Nombres actions	Capital	Primes	Réserves / résultats	Capitaux propres
Situation au 31/12/2013	25 959 400	1 298	72 582	-14 071	59 809
Actions propres				15	15
Gains/pertes capitaux propres ⁽¹⁾				382	382
Résultat de la période ⁽¹⁾				-8 416	-8 416
Situation au 30/06/2014	25 959 400	1 298	72 582	-22 090	51 790
Actions propres				-11	-11
Gains/pertes capitaux propres ⁽¹⁾				-179	-179
Résultat de la période ⁽¹⁾				-1 100	-1 100
Situation au 31/12/2014	25 959 400	1 298	72 582	-23 380	50 500
Actions propres				-2	-2
Gains/pertes capitaux propres				743	743
Résultat de la période				-343	-343
Situation au 30/06/2015	25 959 400	1 298	72 582	-22 982	50 898
Dont :					
Part attribuable aux minoritaires		0	0	0	0
Part attribuable aux actionnaires de la société		1 298	72 582	-22 982	50 898

⁽¹⁾ : y compris incidence de la 1^{ère} application d'IFRIC 21 voir note 1.2.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros	30/06/2015 6 mois	30/06/2014 6 mois ⁽¹⁾	31/12/2014 12 mois ⁽¹⁾
1 -Opérations d'exploitation			
Résultat des activités poursuivies	-190	-77	263
Amortissements, dépréciations et provisions	643	545	1 219
-Ecart d'acquisition	-	-	-
-Immobilisations incorporelles	293	251	492
-Immobilisations corporelles	331	359	735
-Provisions	19	-65	-8
Païement en actions	-	-	-
Résultat sur cession d'actifs non courants	-	-	-2
Coût de l'endettement financier net	235	198	470
Charge d'impôt (yc impôts différés)	459	450	1 062
Marge Brute d'autofinancement	1 147	1 116	3 012
Impôts versés	-635	-922	-597
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-4 485	415	-17
Flux net de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	-3 973	609	2 398
2 -Flux d'investissement			
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-540	-79	-287
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	3
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-92	-72	-193
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	58	11	27
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	-401	-1 218	-1 347
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	-	-	-
Dividendes reçus	-	-	-
Variation des prêts et avances consentis	-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	-975	-1 358	-1 797
3 -Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	-	-	-
Décaissements (nets) liés aux opérations sur actions propres	-2	15	5
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	4 251	912	11 357
Remboursement d'emprunts	-2 001	-389	-9 483
Intérêts nets versés	-253	-190	-317
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	1 995	349	1 562
Incidence variation des taux de change sur la trésorerie nette	141	13	36
Variation globale de la trésorerie	-2 812	-387	2 199
Flux net de trésorerie des activités abandonnées	96	-100	-71
Trésorerie nette au début de l'exercice	7 965	5 837	5 837
Variation de la trésorerie	-2 716	-487	2 128
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	5 249	5 350	7 965

⁽¹⁾ : L'information comparative au 31/12/2014 a été retraitée, conformément à IFRIC 21, des taxes entrant dans le champ d'application d'IAS 37 sur les provisions.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Préambule

Les états financiers consolidés résumés de la Société au 30 juin 2015 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble constituant le « Groupe ») et les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

Ces états financiers intermédiaires consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 septembre 2015.

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1. BASE DE PREPARATION

Les comptes consolidés semestriels résumés ont été préparés sur la base du référentiel IFRS (normes et interprétations) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2015 à la date de préparation des états financiers. Les états financiers consolidés au 30 juin 2015 résumés sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire et disponible sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ils correspondent à des états financiers intermédiaires résumés et ne comprennent pas toute l'information nécessaire aux états financiers annuels complets. Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2015 sont donc à lire de manière conjointe avec les états financiers consolidés du Groupe publiés au 31 décembre 2014.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

1.2. REFERENTIEL DE PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2015 sont identiques à ceux appliqués dans les états financiers consolidés publiés au 31 décembre 2014, à l'exception de l'adoption des changements concernant les principes comptables, interprétations et amendements des normes obligatoires à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2015 présentés ci-dessous.

- Amélioration des normes annuelles cycle 2011-2013, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2014 ;
- IFRIC 21, Taxes prélevées par une autorité publique, applicable aux exercices ouverts à compter du 17 juin 2014.

L'adoption d'IFRIC 21 a entraîné des changements sur la présentation des comptes. Le principal impact d'IFRIC 21 est de comptabiliser intégralement la provision au titre de certaines taxes dès lors que le fait générateur (en l'occurrence l'exigibilité fiscale) s'est produit au lieu d'étaler cette provision sur l'exercice et concerne principalement la C3S. Le changement de méthode comptable a été appliqué de rétrospectivement en accord avec la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». Comparés à la pratique antérieurement utilisée, les impacts sont les suivants :

En milliers d'euros	30/06/2014 6 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
Impact résultat	-266	-146	113
Impact réserves	345	345	232
Impact Fournisseurs et autres créditeurs	-73	-192	-345
Impact passifs destinés à être cédés	-6	-7	-

Enfin, les états financiers du groupe au 30 juin 2015 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées au 30 juin 2015 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter d'exercices ouverts postérieurement au 1er janvier 2015.

1.3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Dans le contexte actuel de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2015 ont été réalisées sur la base de la meilleure estimation possible par la direction de la société à ce jour de l'avenir prévisible et ont été évaluées dans le cadre d'hypothèses prenant en compte les effets d'une crise économique dont la durée serait limitée dans le temps.

Les perspectives de redressement de l'activité qui président à l'établissement des comptes semestriels nécessitent notamment la mise en place de mesures de financement en cours de négociation sur la mobilisation d'une créance fiscale de l'ordre de 3m€, le respect des ratios bancaires applicables à l'emprunt en cours et le respect du plan de trésorerie à moyen terme.

2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés au 30 juin 2015 intègrent l'ensemble des sociétés suivantes :

Sociétés	Pays	Méthode Consolidation	% de contrôle en 2015	% de contrôle en 2014
MICROPOLE	France	Société mère		
MICROPOLE France	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Atlantique	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Rhône-Alpes	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Méditerranée	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Nord	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Levallois 1	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Levallois 2	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Levallois 3	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Levallois 4	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Levallois 5	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Levallois 6	France	IG	100 %	100 %
ISARTIS	France	IG	100 %	100 %
Agence WIDE	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Institut	France	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Suisse	Suisse	IG	100 %	100 %
CROSS Systems Suisse	Suisse	IG	100 %	100 %
TERATEC	Suisse	IG	100 %	100 %
BERYL Management	Suisse	IG	100 %	100 %
VELIXIS	Belgique	IG	100 %	100 %
MICROPOLE Belgium (ex Oasis Consultants)	Belgique	IG	100 %	100 %
OASIS Consultants	Luxembourg	IG	100 %	100 %
EASTEQ China	Hong-Kong	IG	100 %	100 %
MICROPOLE China	R.P. Chine	IG	100 %	100 %

IG : Intégration globale

2.2. ACTIVITES ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE CEDEES

Le Groupe a pris la décision d'abandonner ou de céder des lignes d'activités opérationnelles et autonomes non stratégiques. Conformément à IFRS 5, le résultat et les flux de trésorerie relatifs aux activités abandonnées ou destinées à être cédées se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2015 6 mois	30/06/2014 6 mois	31/12/2014 12 mois
CA	2 428	5 239	7 399
Résultat opérationnel	-105	-8 283	-9 681
Charges d'impôts	-36	-45	-43
Résultat de l'exercice relatif aux activités abandonnées ou destinées à être cédées	-153	-8 339	-9 779
Flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'exploitation	896	445	-608
Flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'investissement	-4	-269	10
Flux de trésorerie nets attribuables aux activités de financement	-796	-276	527

Flux de trésorerie relatifs aux activités abandonnées	96	-100	-71
---	----	------	-----

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

En milliers d'euros	30/06/2015 6 mois	30/06/2014 6 mois	31/12/2014 12 mois
France	36 999	35 676	70 648
Autres zones géographiques	11 512	10 184	21 185
Total	48 510	45 860	91 833

3.2. CHARGES DE PERSONNEL

En milliers d'euros	30/06/2015 6 mois	30/06/2014 6 mois	31/12/2014 12 mois
Salaires	-23 450	-23 324	-45 195
Charges sociales	-10 825	-10 991	-20 908
Total	-34 275	-34 315	-66 103

3.3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En milliers d'euros	30/06/2015 6 mois	30/06/2014 6 mois	31/12/2014 12 mois
Dépréciation d'actifs	-	-	-
Perte de valeurs des écarts d'acquisition et/ou variation de la juste valeur des dettes sur compléments de prix ⁽¹⁾	78	606	606
Coût d'intégration des sociétés acquises	-	-68	-105
Autres coûts ⁽²⁾	-336	-302	-632
Total	-258	236	-131

⁽¹⁾ Enregistrement en 2015 d'une baisse de juste valeur des dettes sur compléments de prix pour 78 milliers d'euros

⁽²⁾ Les autres coûts correspondent à des charges de restructuration, principalement des indemnités de départ à caractère non récurrent et individuellement significatives.

3.4. IMPOTS SUR LES RESULTATS

En milliers d'euros	30/06/2015 6 mois	30/06/2014 6 mois	31/12/2014 12 mois
Impôts exigibles	-496	-495	-1 062
Impôts différés	0	0	0
Total	-496	-495	-1 062

La composante CVAE de la Contribution Economique Territoriale (CET) pour la France est classée en impôt sur le résultat, conformément aux pratiques sectorielles.

3.5. RESULTAT PAR ACTION

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat des activités poursuivies par action	-0,01	0,00	0,01
Résultat des activités abandonnées par action	-0,01	-0,32	-0,38
Résultat net de base par action (en euros)	-0,01	-0,32	-0,37
Résultat utilisé pour le calcul du résultat des activités poursuivies	-190	-77	263
Résultat utilisé pour le calcul du résultat des activités abandonnées	-153	-8 339	-9 779
Résultat utilisé pour le calcul du résultat de base par action (en milliers d'euros)	-343	-8 416	-9 516
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	25 959	25 959	25 959
Résultat des activités poursuivies dilué par action	-0,01	0,00	0,01
Résultat des activités abandonnées dilué par action	-0,00	-0,27	-0,32
Résultat net de base par action (en euros)	-0,01	-0,28	-0,31
Résultat utilisé pour le calcul du résultat des activités poursuivies	-190	-77	263
Charges d'intérêts sur dette convertible	-	-	-
Résultat utilisé pour le calcul du résultat des activités abandonnées	-153	-8 339	-9 779
Autres	-	-	-
Résultat utilisé pour le calcul du résultat de base par action	-343	-8 416	-9 516
Nombre moyen d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat de base par action	25 959	25 959	25 959
Actions présumées être émises sans contrepartie (plan d'option de souscription d'actions des salariés, dettes convertibles en action,...)	4 702	4 702	4 702
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	30 661	30 661	30 661

4. NOTES RELATIVES AU BILAN

4.1. ECARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Valeur au 1 ^{er} janvier	50 089	53 056
Acquisition de l'exercice	-	1 209
Compléments de prix sur acquisitions antérieurs à l'exercice	-	-
Cessions	-	-
Ecart de conversion	423	134
Dépréciation	-	-4 310
Autres (reclassements,...)	-	-
Valeur fin de période	50 512	50 089

Les principaux écarts d'acquisition par groupe d'UGT se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
France	35 919	35 919
Autres zones géographiques	14 593	14 170
Total	50 512	50 089

La valeur recouvrable des deux groupes d'UGT (France et Autres zones géographiques) a été déterminée en s'appuyant principalement sur les méthodes de flux nets futurs de trésorerie actualisés. La méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés utilise les projections à 6 ans de flux de trésorerie établies à partir d'estimations et plan à moyen terme. Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions par UGT et sur les données macroéconomiques fournies par le Syntec Informatique pour la principale UGT France. Au-delà de ces 6 années, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini respectivement de 2% et 1,5% pour la France et Autres zones. L'actualisation de ces flux est effectuée sur la base du coût moyen pondéré du capital (CMPC) après impôt du Groupe respectivement à 7,9% et 8,4% sur les 2 UGT. Le taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation résultent d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif de sociétés d'analyse financière qui utilisent ces indicateurs pour valoriser un panel de sociétés comparables au Groupe.

Ces tests n'ont donné lieu à aucune dépréciation des écarts d'acquisition au cours du 1^{er} semestre 2015 en tenant compte notamment, pour l'UGT France, d'un taux de croissance annuel moyen du CA de 4% sur les 5 années à venir et d'un objectif de rentabilité normatif de 6%.

Par ailleurs, le management estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance long terme...) utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable des UGT soit significativement supérieure à leur valeur recouvrable.

4.2. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Créances clients	21 095	19 811
Créances facturées	12 753	14 616
Autres débiteurs	20 013	17 944
Avances et charges constatées d'avance	1 894	1 999
Total créances clients et autres débiteurs	55 754	54 369
Les créances clients sont présentées nettes des pertes de valeur	-835	-852

4.3. CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2015, le capital s'élève à 1 297 970 euros pour un nombre total de 25 959 400 actions de 0,05 euros de nominal chacune, entièrement libérées.

Le groupe conserve en autocontrôle 1 289 028 actions propres (représentant 5,0% du capital) et 89 358 actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité confié à un prestataire externe.

4.4. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Dettes fournisseurs	7 377	6 898
Dettes fiscales ⁽¹⁾	8 958	12 995
Dettes sociales ⁽²⁾	18 775	17 761
Autres dettes	307	485
Dettes sur acquisitions - compléments de prix	1 120	1 502
Produits constatés d'avance ⁽³⁾	4 433	5 054
Total fournisseurs et autres créditeurs	40 969	44 695

- (1) Dont 2,3 millions d'euros au 30 juin 2015 et 3,9 millions d'euros au 31 décembre 2014 d'un plan d'étalement de TVA signé en février 2015 consécutif à des corrections d'erreurs identifiées à la suite des lourdes modifications informatiques sur les traitements intra-groupe en 2014 opérées dans le cadre de la réorganisation juridique de la France
- (2) Dont 2,0 millions d'euros au 30 juin 2015 de dettes de retraite complémentaire échelonnées sur 2015
- (3) Variation du poste dépendante du niveau d'avancement et des modalités de facturation des projets réalisés en mode forfaitaire

4.5. ENDETTEMENT FINANCIER

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Emprunts à long terme	9 754	6 948
CICE	1 392	1 392
Dettes financières long terme	11 146	8 340
Emprunts à long terme - part à moins d'un an	2 452	2 206
Autres dettes financières	19	331
Dettes envers société d'affacturage	11 774	12 543
Dettes financières court terme	14 245	15 080
Endettement financier brut	25 391	23 420

Analyse de l'endettement financier net

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 219	8 319
Concours bancaires	-6	-304
Intérêts courus non échus	-13	-27
Trésorerie Nette figurant au tableau de trésorerie	5 200	7 988
Emprunts bancaires	13 598	10 546
Dettes envers société d'affacturage	11 774	12 543
Autres dettes financières à moins d'un an	-	-
Endettement	25 372	23 089
Endettement financier net	20 172	15 101

4.6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.6.1. Information sectorielle

L'information sectorielle est analysée suivant l'axe géographique pour lequel il existe une mesure de la performance, en particulier au niveau des éléments constitutifs du besoin en fonds de roulement et des flux de trésorerie.

En milliers d'euros	30/06/2015			30/06/2014		
	France	Autres pays	Total	France	Autres pays	Total
Chiffre d'affaires	36 999	11 512	48 510	35 676	10 184	45 860
Résultat Net des activités poursuivies	-330	140	-190	-475	398	-77

4.6.2. Engagements

Il n'y a pas de modification significative des engagements hors bilan par rapport aux éléments décrits en page 57 du document de référence 2014.

4.6.3. Passifs éventuels

A la date d'arrêté des comptes, à l'exception des éléments décrits en page 58 du document de référence 2014, il n'existe pas de passif éventuel susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe. Pour rappel, la société MICROPOLE SA, en tant que tête de groupe fiscal, a été informée en date du 22 janvier 2015 d'une demande de vérification fiscale en vue d'une expertise technique auprès du MESR préalable à la demande de remboursement du CIR 2011 d'un montant de 1 million d'euros. Cette demande est toujours en cours d'instruction.

4.6.4. Evènements postérieurs à la clôture

Conformément aux stipulations de la convention de prêt signée en décembre 2014, la société MICROPOLE SA a recueilli le 22 septembre 2015 l'accord de l'unanimité de ses banques à renoncer au cas de défaut constitué par la certification des comptes sociaux avec réserves de la part des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

4.6.5.Principales transactions avec les parties liées

Il n'existe aucune transaction connue avec des parties liées au Groupe au sens de la norme IFRS à l'exception de celles décrites dans le document de référence 2014 à la page 58. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2015, aucune nouvelle opération significative n'a été réalisée avec des entreprises associées, des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de MICROPOLE S.A., des membres des organes de direction y compris les administrateurs et les censeurs, des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.

III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Micropole SA, relatifs à la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Comme indiqué dans le paragraphe « 4.1 Ecart d'acquisition » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés, le groupe évalue les actifs des unités génératrices de trésorerie (UGT) afin de les comparer avec leurs valeurs comptables et, au cas où ces dernières seraient supérieures, des provisions sont comptabilisées. Cette évaluation repose sur l'actualisation de prévisions de flux de trésorerie futurs et donc, comme indiqué dans la note « 1.3 Jugement et estimations de la Direction » de l'annexe, sur l'exercice du jugement.

Dans le cadre de nos travaux sur les estimations comptables, nous avons apprécié la pertinence des hypothèses retenues par la Direction. Ces travaux nous ont amenés à identifier une divergence d'appréciation portant sur le taux d'actualisation retenu et notamment sur les composantes relatives au taux sans risque et à la prime de risque spécifique. Notre analyse conduirait à appliquer un taux d'actualisation de 11,3% pour l'UGT France et 11% pour l'UGT Suisse (au lieu de 7,86% et 8,43% respectivement retenus par la Direction). L'application de ces taux aurait conduit à comptabiliser une provision de 10,1 millions d'euros.

Par ailleurs, les réserves que nous avons formulées dans notre rapport sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2014 de Micropole SA constituent, au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2015, un cas de défaut. En conséquence, la part à long terme de ce prêt mentionnée au paragraphe « 4.5 Endettement financier » de l'annexe aurait dû être reclassée en dette à court terme pour 5 millions d'euros au 31 décembre 2014 et pour 4,4 millions d'euros au 30 juin 2015. Néanmoins, comme précisé au paragraphe « 4.6.4 Evénements postérieurs à la clôture », la société Micropole SA a recueilli le 22 septembre 2015 l'accord de l'unanimité de ses banques à renoncer au cas de défaut constitué par la certification des comptes sociaux avec réserves de la part des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Sous ces réserves et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- Sur la note « 1.3 Jugements et estimations de la direction » de l'annexe qui précise les bases de préparation de la situation semestrielle et notamment les hypothèses qui sous-tendent les perspectives de redressement de l'activité.
- Sur la note « 1.2 Référentiel de principes comptables » de l'annexe qui précise l'impact sur les comptes du changement de méthodes comptables lié à l'adoption d'IFRIC 21.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 26 octobre 2015

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Grant Thornton

Thierry BILLAC

Jean-François Baloteaud

IV. DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste que, à ma connaissance, les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Levallois-Perret, le 29 octobre 2015
Monsieur Christian Poyau
Président Directeur Général
de MICROPOLE